



6 rue Louise Weiss
Bâtiment Condorcet – Teledoc 322
75703 PARIS Cedex 13
Site Internet : www.unsadouanes.fr

PARIS, LE 28 NOVEMBRE 2023

À

*Madame la Ministre des sports
et des jeux olympiques et paralympiques
95 avenue de France - 75650 Paris cedex 13*

Affaire suivie par : Sébastien RUCART
Portable : 06.82.11.34.81
Mél : unsadouanes@gmail.com
Mél : -

Objet : LA GRANDE CAUSE NATIONALE 2024 : BOUGE 30 MINUTES CHAQUE JOUR !
Réf. : **009/2023**
*Dossier de presse : [la grande cause nationale 2024](#)
Site de ministère des sports : [Bouge 30mn pour jour](#)*

Madame la Ministre,

Dans le cadre de l'organisation en France des jeux olympiques et paralympiques en 2024, vous avez lancé une grande opération de mobilisation à destination des populations de métropole et des outre-mers. Je cite : « *Ce rendez-vous sera aussi une occasion sans pareille de mettre le sport et ses bienfaits au cœur de notre société. De même, face à l'urgence sanitaire, il est indispensable d'appeler à la mobilisation générale pour lutter contre les effets dévastateurs de la sédentarité, véritable bombe à retardement sanitaire.* »

Soyez assurée, Madame la Ministre, de notre soutien plein et entier à votre démarche. Nous considérons que le sport est un formidable vecteur d'intégration, de partage, de respect et de solidarité, ainsi qu'un levier essentiel à la prévention des risques liés à la santé.

Depuis de nombreuses années, notre administration est auprès des sportifs français de haut niveau (ski, judo, athlétisme, etc.) et présente dans plusieurs compétitions internationales au moyen de contrats individuels ou collectifs. En outre, les agents de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) seront pleinement mobilisés pour veiller à la sécurité de ces jeux, tout au long de l'année 2024.

Néanmoins, cette politique d'accompagnement de la pratique sportive ne se retrouve absolument pas dans notre activité quotidienne. Nous relevons depuis plusieurs années que l'aptitude obligatoire des agents de la Douane nécessite une pratique d'activité physique, a minima hebdomadaire, qui devrait être organisée sur le temps de service.

Nous interpellons chaque année notre Direction Générale, qui devrait impérativement prendre en compte la santé physique de tous les agents, sédentaires ou actifs, afin qu'ils bénéficient de mesures comparables à celles des forces de sécurité (Police, Gendarmerie, Pompiers, etc.). Nous réclamons qu'ils aient la possibilité de pratiquer une activité sportive régulière, indispensable à l'accomplissement de leurs missions dans des conditions optimales de santé et de sécurité. Pour l'heure, seuls les agents motocyclistes peuvent y prétendre. Ce dispositif pourrait donc être étendu à tous les personnels.

Madame la Ministre, nous relevons que les agents de la Fonction Publique d'État semblent exclus du champ de votre intervention médiatique, ce qui nous interpelle ; pour autant nous souhaitons profiter de votre formidable initiative afin d'obtenir votre soutien dans notre démarche et ainsi offrir un accès à la pratique sportive hebdomadaire en service, aux 17000 agents des Douanes, dévoués et engagés chaque jour à la protection des populations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pour le syndicat,
Sébastien RUCART
Secrétaire général UNSA DOUANES